

De la « Corruption par Cause-Noble » dans le cadre de l'Éolien Industriel à la « Collusion ».

Droit : Collusion = Entente secrète entre des personnes en vue de tromper ou de causer un préjudice à un tiers.

Docteur Alain Marchandise.

Médecin de famille

Rue Locquenghien, 37

B-1000 Bruxelles

Bruxelles, le 2 avril 2012

Nous, Européens, dans la grande majorité, nous avons crus aux «Fables Éoliennes », récits faux, imaginaires qui disaient : « Pour sauver la Planète, il faut produire de l'électricité non plus à partir d'énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole) grandes émettrices de CO2 mais à partir d'énergies dites *renouvelables*.

Mais, l'éolien industriel n'est pas une cause-noble.

L'Éolien Industriel ou Aérogénérateur Industriel est une énergie dite de « flux » provenant de la régénération du vent en électricité par une machinerie complexe et excessivement coûteuse.
(3.300.000€/éolienne de 3MW).

C'est une énergie intermittente, incontrôlable et impayable sans subsides de l'état.

Actuellement le Conseil d'État Français a introduit une plainte à la Cour de Justice de l'Union Européenne qui siège à Luxembourg du seul fait que des promoteurs privés d'électricité éoliennes bénéficieraient d'aides d'état ce qui est contraire aux lois européennes. Il fallait 10.000 signatures. Et ça coûtera 25.000€ aux associations anti-éoliennes européennes dont la FED française dont je suis membre.

Les Certificats Verts sont à 65€ actuellement et le productible éolien, pour **l'on-shore**, est aléatoire et varie de 16 à 22% en moyenne annuelle. En France, qui n'a que de l'éolien terrestre, c'est 21,3% de productivité en 2011.

En Wallonie, c'est 17,8% de productivité en 2009. (Chiffres publiés par la Région Wallonne)

Nous, Européens, nous n'avons pas encore fini d'identifier l'«Arnaque financière » et l'« Imposture écologique » qui se cachent derrière l'éolien industriel, une des industries humaines les plus polluantes au monde.

Car en effet, elle détruit irrémédiablement le Patrimoine Paysager Universel et Immatériel, altère la

santé des riverains par les infrasons et sons émis de plus de 40 dB jusqu'à 750 mètres des premières habitations, détruit la biodiversité, mais cerise sur le gâteau, cancérise des populations villageoises riveraines des usines de traitement des terres rares comme en Chine et en Mongolie.

Petit rappel, les aimants permanents d'une éolienne de 3MW nécessitent 2 tonnes de terres rares, lesquelles génèrent 20.000 m³ de gaz toxiques pour en extraire le Neodymium et ses cousins. (Cfr Athena le Mag' scientifique N°277 janvier 2012 La technologie trahie par la matière ? Page 10 et 11 www.athena.wallonie.be).

Nous assistons, presque impuissant, à l'affrontement de citoyens pro et anti éoliens dans les communautés rurales à qui les autorités régionales veulent imposer par la force des éoliennes géantes, à l'érection de pylônes géants de 150 mètres de haut munis de machines de guerre que sont ces aéronefs immobiles dans le ciel, à la destruction de notre biodiversité, à l'extinction à court terme de nos chauves-souris dont les poumons explosent à proximité des éoliennes, à la destruction irréversible du Patrimoine Paysager Universel et Immatériel de la Wallonie, à des accidents industriels (fuite de 400 litres d'huile toxique, nappes phréatiques endommagées,

saccages des terres agricoles pendant 6 années, cancérisation de villages entiers par la pollution de lacs en Mongolie intérieure et en Chine suite au raffinage des terres rares pour en extraire le Neodymium et ses cousins).

Et tout cela pour une énergie électrique mondiale générée par le vent qui avoisine le ½ %.

Il faudrait en rire et demander l'**ANE** (Acronyme pour l'**Arrêt des Nuisances Éoliennes**) immédiat si la planète ne veut pas mourir une deuxième fois mais cette fois par la stupidité humaine, par la collusion entre les promoteurs de ces machines de guerre et le pouvoir politique qui gère l'énergie et les énergies dites « renouvelables ».

Chaque éolienne de 3 MW rapporte 450.000€/an pendant 15 ans au promoteur si (CV=90€ et productivité de 25%).

La collusion entre les promoteurs et le pouvoir politique n'est pas la seule raison qui a fait croire le politique aux fables éoliennes. Des psychologues intellectuels ont défini le terme désignant cette façon de prendre ses désirs pour de la réalité qui fait que l'individu accepte n'importe quelle opinion si le but semble vertueux : « **La Corruption par Cause-Noble** ».

Cette expression vient de Sir John Woodcock qui en 1992 disait que pour expliquer les erreurs judiciaires, « il vaut mieux qu'un innocent reste en prison que de voir l'intégrité du système judiciaire anglais contesté ».

Les politiciens sont les premiers concernés. Dans le désir légitime d'être perçus comme « modernes », ils étudient toutes sortes de cause à la mode. L'énergie renouvelable est une cause à la mode. A ce moment-là, les lobbies se saisissent des partis politiques et malheureusement pour le citoyen, *les médias de la presse écrite et de la radio et de la télévision ne créant pas de débats contradictoires*, les pires erreurs peuvent prendre racine.

Les aides aux industries éoliennes sont nées d'une grande « Erreur intellectuelle », Erreur couvée par l'impossibilité de contester le savoir éolien du moment.

A ce propos, il faut revenir aux propos intelligents de Gérard Mestrallet, PDG de GDF SUEZ

Au Forum Économique International des Amériques à Montréal le 7 juin 2011.

GDF SUEZ pas enthousiasmé par l'éolien (cfr Le Figaro Flash Eco)

Le PDG de GDF SUEZ a mis en garde contre la « séduction excessive » qu'exerce sur l'opinion publique les énergies renouvelable en soulignant notamment le prix élevé de l'éolien.

« Ce sont des énergies intermittentes qui vont nécessiter de grandes capacités de réserve, qui vont reposer sur le gaz naturel en raison de la facilité d'utilisation des turbines à gaz. Il a illustré son propos par l'exemple d'une île ayant besoin de 1.000 MW d'électricité pour ses habitants et ses industries.

L'île veut être verte ? Donc, elle construit 1.000 MW d'éolienne. C'est très bien quand il y a du vent, c'est-à-dire 30% du temps. Mais comme les consommateurs veulent de l'électricité 100% du temps, il faut construire une deuxième usine de 1.000 MW de turbines à gaz qu'on met en route comme des mobylettes quand il n'y a pas de vent et qu'on éteint quand il y a du vent.

Résultat des courses : L'île va payer 3 fois. D'abord il faut construire 2 systèmes : 2.000 MW alors que l'île n'a besoin que de 1.000 MW.

Deuxièmement, il faudra subventionner les éoliennes et troisièmement les turbines à gaz vont fonctionner 70% du temps et donc le coût du capital en MWh va augmenter à due concurrence ».

L'éolien industriel n'est pas une cause noble. Mais, cerise sur le gâteau, la corruption par cause noble s'est muée en collusion entre promoteurs de l'éolien industriel et pouvoirs politiques avec l'assentiment du citoyen qui n'y a vu que du feu.

Les citoyens européens sont victimes d'une énorme
« Erreur intellectuelle ».
Docteur Alain Marchandise